

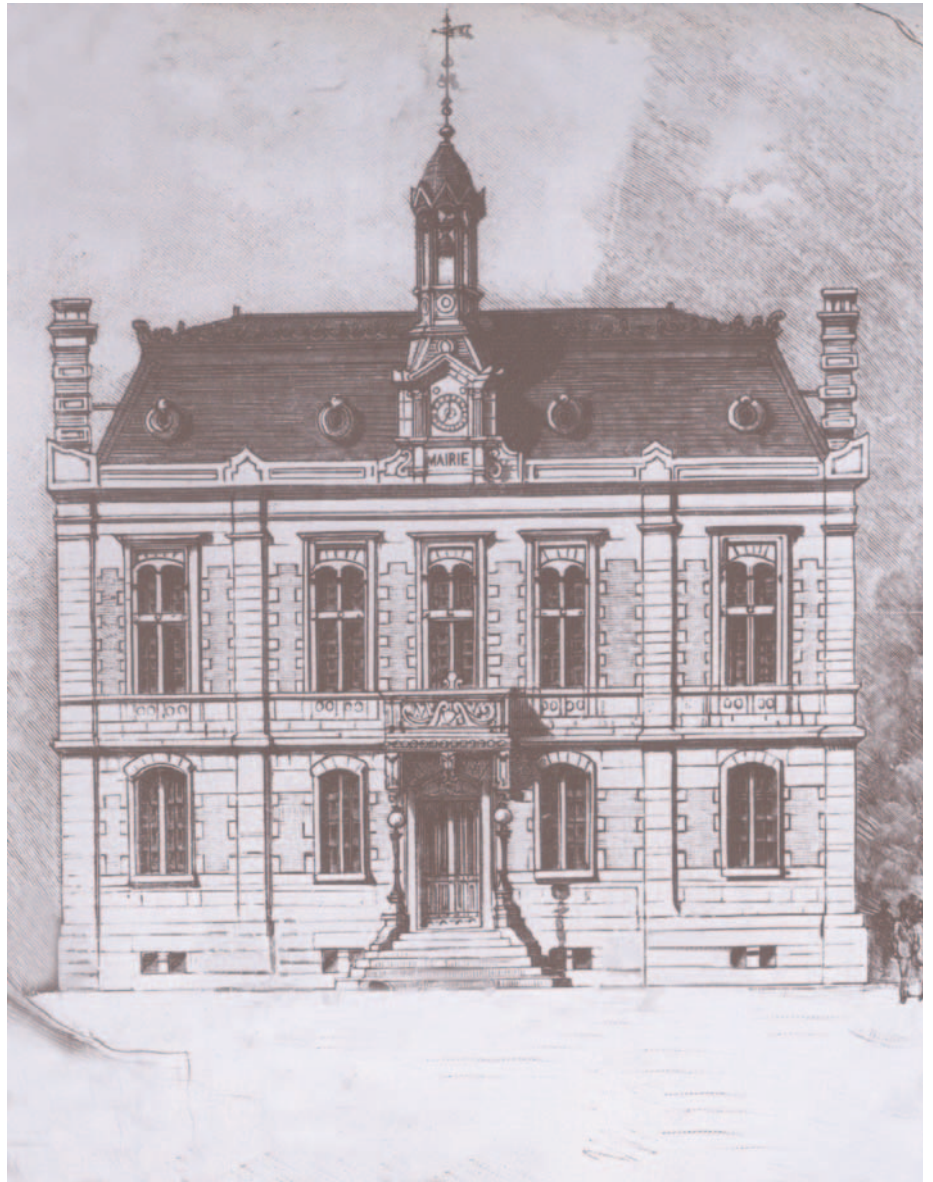
► L'Histoire des maires

L'Histoire des maires de Montrouge se poursuit. Suite à Barthélémy Périer et Jean-François Raveret, les "clés" de la ville vont être confiées à Gustave Martin. Nous sommes maintenant en 1880, découvrez le "Montrouge" sous Martin et ses successeurs...

Le 15 décembre 1880, Jean-Baptiste Gustave MARTIN est élu maire. Fils d'un capitaine d'artillerie, homme de lettres (?), publiciste au moins sur la fin de sa vie, c'est un rude Alsacien plébiscite. Républicain enragé, il fait partie des exilés en 1851. C'est à lui que reviendra l'honneur d'inaugurer le noble bâtiment pseudo Louis XIII que l'architecte LEQUEUX a dessiné pour la mairie, le 5 août 1883*. Il avait été réélu six mois auparavant, suite à la dissolution du Conseil dont il ne garde que trois membres pour 22 sièges. En désaccord avec les adjoints, il va jusqu'à leur retirer la permission de marier, en faveur (illé-gale) du 21^e conseiller !

Doit-il à un caractère réputé difficile le fait de n'avoir vu donner son nom à aucune voie de la ville ?

Suite à l'affaire des mariages, le 22 novembre 1882, le ministre de l'Intérieur dissout le Conseil. Louis ROLLAND figure dans le nouveau, élu le 21 décembre. Il reprend le siège du maire après la quatrième loi



Dessin d'architecte pour la façade de la mairie en 1880.



municipale (de 1884). On note qu'un de ses conseillers fut un "communard" notoire. Quant à lui, il redevint conseiller quatre ans plus tard, ayant refusé le poste de maire en faveur d'Edmond Jean-François CHAMPEAUD (1849-1926). Celui-ci reste maire au rythme des élections, tous les quatre ans. Le nombre de ses conseillers passe de 24 en 1888 à

26 en 1892. son futur successeur, MULIN, apparaît comme premier adjoint suite à la démission de MARAIS en 1899. Tous deux restent en poste en 1900 et 1904. C'est l'année de la loi à laquelle aboutissent des décennies d'anticléricalisme avec la séparation de l'Église et de l'État. Le maire se voit en conséquence chargé du soin de régler l'usage des cloches, bien qu'en cette importante mission le préfet puisse se substituer à lui.

*Patrick Vauzelle,
Société historique et archéologique
du Grand Montrouge.*